# RELEVÉ D'INFORMATIONS

## Bilan du projet d'aménagement de la rue de Ballainvilliers

| | |
|---|---|
| **Date :** | Jeudi 28 novembre 2024 |
| **Services :** | Direction de la Communication et Participation citoyenne – Direction des services techniques |
| **Adjoint en charge du quartier :** | Alexia Perrin |
| **Présents pour la ville et la CPS :** | Stéphane Delagneau : Adjoint au Maire à l'espace public et programmes d'investissements du patrimoine communal/Adjoint de quartier Sud<br>Alexia Perrin : Adjointe au Maire aux finances et à la commande publique/Adjointe de quartier Balizy-Gravigny<br>Lucille Cecchini : Adjointe au Maire au logement/habitat durable/lutte contre l'habitat indigne/Égalité femmes-hommes<br>Annick Nowak : Conseillère municipale déléguée au patrimoine<br>Christophe Gallet : Directeur des Services Techniques et de l'aménagement durable<br>Sylvette Traverse : Chargée de Travaux Espaces Publics<br>Emmanuelle Wimart : Directrice de la communication et participation citoyenne<br>Marion Boitel : Chargée de mission Démocratie participative |

## Ordre du jour

Ouverture de la séance par Alexia Perrin.

- Introduction
- Éléments de bilan et améliorations
    - La vitesse
    - Le stationnement
    - La sécurité piétonne
    - Le Plan Vélo
- Proposition supplémentaire

## La vitesse

Les échanges permettent de conclure aux points suivants :

- En amont du passage surélevé une grille d'avaloir sera posée et raccordée au réseau d'eaux pluviales afin d'absorber l'accumulation d'eau. **Travaux prévus au 1er trimestre 2025 en fonction des possibles aléas.**
- La Ville n'a pas prévu la modification du passage surélevé.
- Les habitants du tronçon du N°38/48 évoquent une vitesse excessive mais ne désirent pas d'aménagements pour ralentir la vitesse.
- La ville n'a pas prévu le repositionnement des chicanes compte-tenu de l'aménagement du carrefour Ballainvilliers/rue Victor Basch. Les services techniques procéderont à un nouveau comptage après les travaux afin de vérifier le flux et la vitesse des automobilistes.
- Certains riverains ne comprennent pas le choix des deux STOP consécutifs.

## Le stationnement

Les échanges permettent de conclure aux points suivants :

- Au niveau réglementaire, la Ville ne peut pas réserver les places publiques de stationnement aux riverains (tronçon N°38/48).
- Les services techniques se sont rendus rue du Rouillon afin de vérifier le positionnement des potelets : **Dans le respect de la loi Lom, deux potelets ont été posés sur une place de stationnement positionnée avant un passage piéton.**
  Art. 52 de la loi Lom : pour la sécurité des piétons, espace libéré dans les 5 mètres précédant le passage piéton.

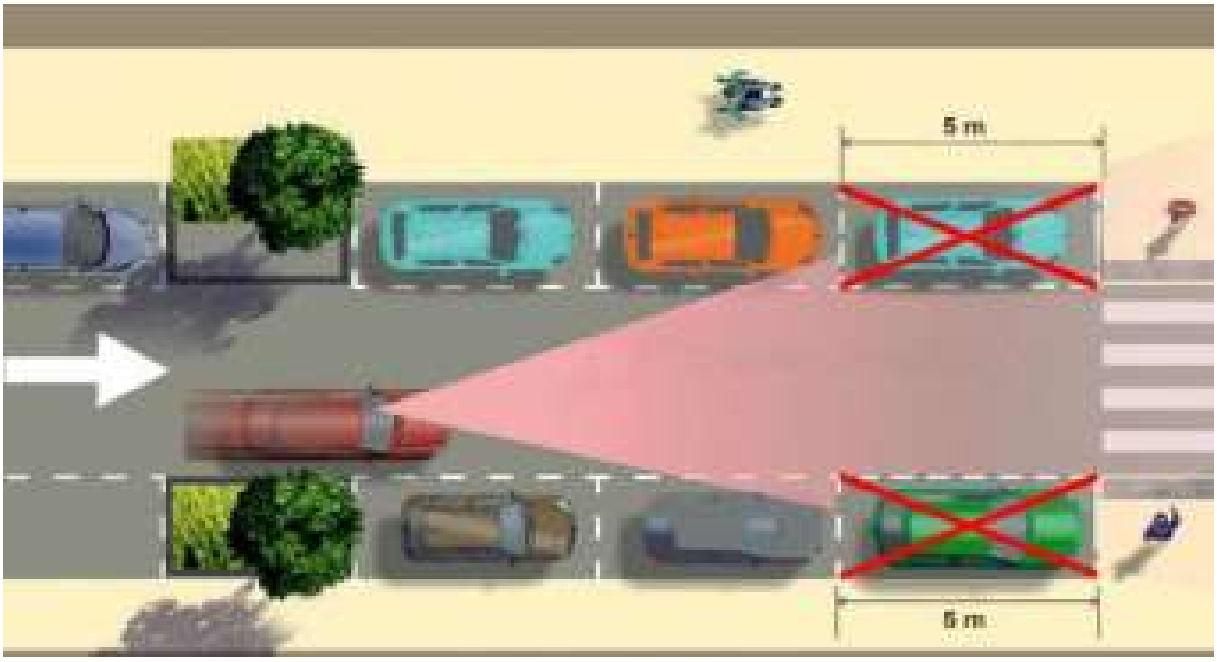


- Les services techniques feront un point sur le marquage de la rue : **Travaux prévus au 1er trimestre 2025 en fonction des possibles aléas.**

## La sécurité piétonne

Les échanges permettent de conclure aux points suivants :

- La Ville ne peut pas encore intervenir sur la mise aux normes des trottoirs du premier tronçon. Elle fera l'objet d'une réflexion globale quand l'enfouissement des lignes électriques sera d'actualité.
- La Ville propose de mener une réflexion sur la sécurité piétonne au niveau des zones partagées qui n'ont pas données satisfaction (non comprises par les automobilistes, pas assez sécurisantes pour les piétons) : **les services techniques travaillent sur des aménagements plus sécuritaires qu'il faudra valider.**
- Les services techniques se sont rendus au niveau de la rue du Charriot d'or afin de vérifier le marquage qui laisserait penser que ce tronçon est en double-sens : **il est prévu d'ajouter des panneaux pour mieux signaler la circulation de ce tronçon au 1er trimestre 2025 en fonction des possibles aléas.**

## Le Plan Vélo

Les échanges permettent de conclure aux points suivants :

- La Ville modifiera le contresens cyclable en repositionnant les aménagements cyclables sur la droite de la rue (sens Route de Corbeil → Ballainvilliers). **Travaux au 1er trimestre 2025 en fonction des possibles aléas.**
- La Ville ne remettra pas d'aménagement au sol à la demande des habitants mais seulement une bande de peinture discontinue pour le respect du code de la route.
- La Ville laisse les potelets plastiques pour la sécurité.

## Proposition supplémentaire

La Ville a procédé au réaménagement du Carrefour Ballainvilliers/rue Victor Basch afin :

- D'inciter les automobilistes à emprunter la rue Victor Basch.
- D'obliger les automobilistes qui s'engagent dans la rue de Ballainvilliers à ralentir.
- De sécuriser la voie cyclable.

AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE LA RUE DE BALLAINVILLIERS ( en venant de Victor Basch ou de Ballainvilliers )

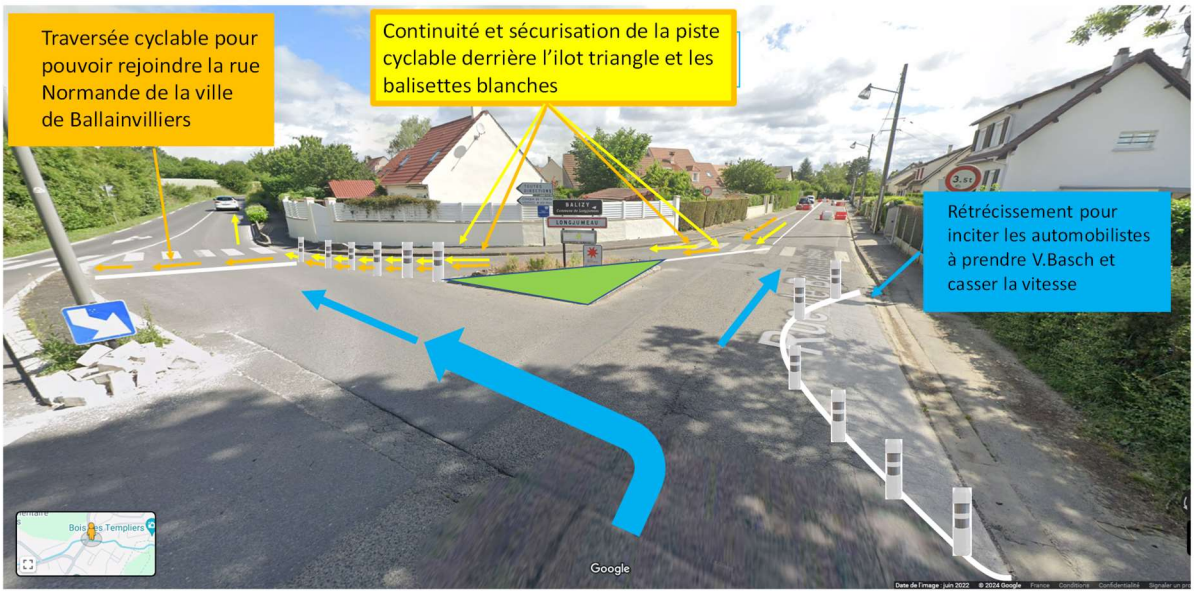


La Ville positionnera de l'éclairage Led supplémentaire au niveau du passage piéton et du rétrécissement : **Travaux sur le 2ème/3ème trimestre 2025.**